

Biodiversités ordinaire et agricole ou “espèces emblématiques” ?

Elevage extensif et races domestiques autochtones, éléments clefs de la biodiversité en montagne

Contribution à la concertation régionale Midi-Pyrénées au Grenelle de l'Environnement, groupe 2

On n'en est plus à une époque où le concept flou de “protection” d'une “nature” au demeurant jamais définie, conduisait à une partition schizophrénique des humains, de l'espace, et des espèces animales et végétales: un monde quotidien où l'on acceptait que cette “nature” fût mise de côté avec d'autant plus d'insouciance que, par ailleurs, quelques zones et espèces emblématiques devenaient des sanctuaires, des icônes intouchables, au fond des alibis à une dégradation globale.

Absente par exemple de la convention de Berne en 1979, qui en est devenue obsolète parce que réductrice, le notion de biodiversité, définie scientifiquement et non idéologiquement, permet aujourd'hui une vision intégrée de problèmes jusqu'alors envisagés de façon ponctuelle, limitée, assez inefficace autrement nous n'en serions pas aux urgences qui justifient ce Grenelle de l'environnement.

Oubliées y compris des zones Natura 2000 ⁽¹⁾, les biodiversités agricoles et ordinaires sont à présent au centre des préoccupations. Enfin !

Comme le souligne le rapport du groupe 2, page 16 : « *Toute la biodiversité est concernée par cet enjeu à commencer par la biodiversité ordinaire, celle de tous les jours, celle qui n'est pas nécessairement protégée* ».

La « *Stratégie nationale pour la biodiversité* », adoptée par la France en 2004 soulignait déjà comment « *l'abandon du pâturage extensif* » menaçait des espaces ouverts (p.11), comment « *usages locaux /et/ connaissances traditionnelles de la faune et la flore, tendent à s'effacer du fait de l'évolution des modes de vie* », tandis que, sous l'apparence « *d'un intérêt pour la nature /.../ la diversité du vivant reste une notion complexe, souvent mal appréhendée, au-delà de l'attachement à certaines espèces emblématiques (dauphin, baleine, ours...)* ». » (p.14).

Mais cette révolution conceptuelle se traduit-elle vraiment en des actions appropriées ? Le passage de *l'emblème* (les chercheurs espagnols et américains parlent d'espèces « *charismatiques* ») à la complexité du réseau et des milieux, est beaucoup plus difficile et longue à mettre en oeuvre que la simple fixation sur quelques espèces symboles, très médiatiques ...

Page 21, le rapport du Groupe 2 souligne bien d'ailleurs que « *la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité /.../ n'a pas été à la hauteur des objectifs qui y sont inscrits* ». Et il suffit de lire les rapports annuels du MEDD pour se rendre compte qu'effectivement si les espèces emblématiques y sont sur-représentées, les véritables sources d'inquiétude que sont biodiversités agricole et ordinaire y sont à peine effleurées, voire même pas mentionnées.

⁽¹⁾ Voir X. Poux, « Une analyse environnementale des accords de Luxembourg : une nécessaire réforme de la réforme », Le Courrier de l'environnement de l'INRA n°51, février 2004, page 14 : « *Il est clair que, sur un plan environnemental, la conservation des habitats visés par le réseau Natura 2000 par une incitation forte est préférable à leur destruction ou leur abandon, mais il aurait été encore plus souhaitable de le faire dans un contexte où les aires Natura 2000 seraient moins apparues comme des zones à part, alors que la biodiversité ordinaire n'est pas assurée d'être maintenue partout.* » - L'auteur est chercheur au bureau d'études ASCA (Applications des Sciences de l'Action), et à l'ENGREF (Ecole Nationale du Génie rural, des Eaux et Forêts).

Les groupes 2 et 4 du Grenelle soulignent l'importance du maintien, dans leur milieu, des races domestiques autochtones comme moyen de production. Il serait trop long de citer ici les travaux internationaux qui montrent comment ces races de montagne ont modelé les milieux, enrichi leur biodiversité, et comment le pâturage extensif permet le maintien de cette biodiversité. Deux exemples simplement, ponctuels mais révélateurs :

- les écologues espagnols ont analysé comment dans les Pyrénées comme dans le Massif Cantabrique, le pâturage ovin est indispensable pour assurer aux isards une nourriture riche aux époques où les troupeaux sont redescendus et où les femelles isards ont le plus besoin de cette nourriture ⁽²⁾.

- dans les Alpes, sur l'alpage de Gap-Chaudun, une thèse récente indique comment les herbivores sauvages ne suffisent pas à maintenir la diversité végétale de milieux qui s'embroussaillent, s'appauvrissent et se ferment : « *Le mouflon (Ovis gmelini musimon), réintroduit dans le bassin versant en 1958, a vu sa population croître et atteindre, en 1999, 641 individus. Mais son régime alimentaire est constitué d'environ 60% d'herbacées. Même si le cheptel de cervidés est également en constante augmentation, sa pression sur la végétation ne peut certainement pas à elle seule garantir le maintien des espaces pastoraux. Seule la relance de la filière ovine permettrait de juguler à long terme cette colonisation expansionniste des ligneux.* » ⁽³⁾

Outre cet aspect biodiversité végétale, le changement climatique rend indispensable la préservation de ces races domestiques autochtones qui présentent une grande variété génétique et de comportement, susceptible de répondre aux nouvelles conditions créées par ce changement. Elles sont aussi considérées, aujourd'hui, comme alternatives et compléments aux modes de production agricole industriels et aux races qui vont avec.

L'insistance des groupes 2 et 4 sur ces formes de biodiversité agricole si richement représentées dans les Pyrénées (voir les tableaux de races ovines et bovines du BRG), ne doit pas rester un vœu pieu, ce qui signifie qu'il faudra faire des choix, remettre en cause des pratiques, nous y viendrons en conclusion. Cette insistance ne fait au demeurant que reprendre - il était temps - les axes fixés par la Conférence de Rio. Pour l'importance de la biodiversité agricole, des races autochtones, des savoirs eux mêmes autochtones des femmes et des hommes qui continuent à faire vivre ces races, il suffit ici de rappeler les principes 14-65 et 22 de cette Conférence:

« Il s'avère indispensable de préserver la diversité actuelle des races animales pour faire face aux besoins futurs. /.../ Elles présentent des caractéristiques uniques quant à l'adaptation, la résistance aux maladies et les utilisations spécifiques. Elles sont menacées par suite des modifications apportées aux méthodes d'élevage du bétail./.../

Les populations et communautés autochtones ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement, du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles.

Les Etats devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, et leur accorder tout l'appui nécessaire. »

⁽²⁾ Aldezabal, A., García-González, R., Gómez, D. y Fillat, F. 2002. *El papel de los herbívoros en la conservación de los pastos*. Ecosistemas 2002/3 (URL: www.aeet.org/ecosistemas/investigacion6.htm);
Salvador Rebollo y Antonio Gómez-Sal, A. 2003. *Aprovechamiento sostenible de los pastizales*. Ecosistemas 2003/3 (URL: <http://www.aeet.org/ecosistemas/033/investigacion7.htm>)

⁽³⁾ Damien MARAGE - Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'ENGREF - Spécialité : Sciences de l'Environnement « *DETERMINISME, DYNAMIQUE ET MODELISATION SPATIALE DE LA DIVERSITE FLORISTIQUE DANS UN CONTEXTE DE DEPRISE PASTORALE Application à la gestion durable des espaces montagnards sous influence méditerranéenne* » 22 janvier 2004 - page 77

On retrouve ces principes au niveau mondial dans de nombreux articles d'Agenda 21 (10-7d, 13-7b, 14-4h, 14-51, 14-66, 15-4g, etc...), et dans les directives de la FAO (voir simplement sous le numéro CGRFA/WG-AnGR-4/06/4, le rapport de la session tenu à Rome en décembre 2006 sur les « *priorités stratégiques pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques* »). Au niveau européen, on les retrouve dans le "Plan d'action en faveur de la diversité biologique dans les domaines de l'agriculture", adopté à Bruxelles, le 27.3.2001, par la Commission des Communautés Européennes (Référence : COM(2001)162 final). Au niveau national, la Charte du BRG, cosignée notamment par les Ministères de l'Agriculture **ET** de l'Environnement, reprend exactement ces mêmes positions.

Obnubilés par le spectaculaire et l'emblématique, bloqués sur des formes de « protection de la nature » devenus obsolètes, anti-scientifiques parce que limitées à quelques espèces « *charismatiques* », incapables alors de penser la biodiversité dans son ensemble et sa complexité, beaucoup oublient ces axes essentiels. Cet oubli, répétons-le, est celui qu'indiquait en 2004 la *Stratégie nationale pour la biodiversité* : complexité du réel face au réductionnisme de « *certaines espèces emblématiques* ». Apparemment, la *Stratégie* prêchait dans le désert !

Ce réductionnisme est au demeurant fortement critiqué à tous les niveaux scientifiques et politiques où l'on ne raisonne ni à courte vue, ni sur le symbolique. Là aussi, il faudrait beaucoup trop citer, mais la référence ci-dessous condense une analyse devenue générale :

- Conférence internationale «Biodiversité : science et gouvernance » Paris 2005, page 149 des actes: Émile Frison, Directeur général Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI): « *L'importance de la biodiversité pour la survie de l'humanité est aujourd'hui reconnue par tous. En revanche, la biodiversité agricole, bien qu'elle joue un rôle particulièrement crucial, est peut-être moins reconnue et parfois à peine prise en considération par les plus fervents défenseurs de la conservation de la nature et des étendues sauvages* ».

Action :

Où le groupe 2 n'a écrit que « paroles de vent », ou il se préoccupe de donner chair à ses mots (*et verbo caro factum est*, dit le Prologue de l'Évangile selon Saint Jean).

Page 6, le groupe 2 incite à la prudence avant l'action, on est aux antipodes de « *l'emblématique* » et des emballements affectifs : « *La connaissance synthétique de l'état des écosystèmes et de la biodiversité biologique /.../ est lacunaire, rendant alors difficile l'identification des priorités pour l'action* ».

Dans l'annexe 1, page 31, le groupe 2 écrit : « *La conservation de la biodiversité ne peut se réduire à la protection des espèces sauvages dans des réserves naturelles /.../. Ceci est d'autant plus vrai en France où tous les paysages, réputés naturels ou non, sont le fruit d'une coévolution du travail de la nature et de l'homme* ».

Races autochtones, élevage extensif, modes de surveillance des troupeaux, femmes et hommes encore acteurs de ces savoirs eux-mêmes autochtones, si la connaissance globale est encore *lacunaire*, tous les travaux d'archéologie pastorale de plus en plus nombreux montrent par contre que « *contrairement à l'image trop souvent répandue de la montagne – une Nature immuable où l'homme serait marginal – les recherches ont replacé la société au cœur d'un environnement modelé par 6000 ans d'histoire* »⁽⁴⁾

Continuer cette histoire, permettre que continuent ces formes de biodiversité agricole et ordinaire qu'elle a su inventer au croisement de ce que le milieu permet et des besoins des hommes, c'est l'objectif que s'est donné l'ADDIP : Développement Durable de l'Identité des Pyrénées.

⁽⁴⁾ J.P. Métaillé – Avant-Propos à "Environnement et anthropisation", Sud-Ouest Européen, Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, n°11 – juin 2001.

Pour permettre à ces biodiversités ni emblématiques ni spectaculaires mais fondamentales, de continuer à s'exprimer, une véritable relance économiquement viable des races autochtones est indispensable. Comme le soulignent toutes les analyses scientifiques et les directives internationales et nationales, cette relance *in situ* suppose que ces cheptels soient conduits dans les conditions d'élevage où ils ont acquis et se transmettent leurs qualités si différentes de celles des races industrielles (sur ce point, voir pièce jointe : « *Races autochtones pyrénéennes et montagne : un exemple concret, la Castillonnaise* »).

Les actions à mettre en œuvre sont complexes, difficiles, peu spectaculaires, elles sont indispensables si l'on veut donner chair aux mots. L'ADDIP a sur tous ces plans des propositions précises à formuler avec les éleveurs engagés dans la sauvegarde et la relance des races autochtones pyrénéennes. Cela demande des choix écologiques, techniques, économiques, humains. Cela demande une vision globale des problèmes, aux antipodes de « *l'emblématique* » : on n'est plus dans le temps du symbole, les urgences obligent à réfléchir en terme de systèmes.

Rapporteur : Bruno Besche-Commenge